

## TUTORAT DE STAGIAIRES PARAMEDICAUX

### ➤ OBJECTIFS

Cette formation a comme objectif de :

D'acquérir des éléments indispensables en matière d'organisation, de communication et de pédagogie, pour réussir le partenariat élève, organisme de formation et terrain de stage, dans le cadre de la formation en alternance

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation.
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences.
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences.
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage.
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

### PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP :

Contactez notre référent Handicap :

Didier LECLERC

06 51 67 97 10

[didierleclerc@medicalys-formation.fr](mailto:didierleclerc@medicalys-formation.fr)

### MODALITÉS ET LIEU :

Formation présentielle en inter ou intra-entreprise

### PRÉREQUIS :

Maîtrise de la langue française

Personnel soignant

### PREREQUIS TECHNIQUE :

Connexion internet (ADSL minimum) - Ordinateur

### DURÉE HORAIRE ET DATES :

3 jours ou 21 heures

### PUBLIC :

Personnel soignant du secteur médico-social

### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Mini 8 – Maxi 12

JOUR 1 :

Les formations initiales des professionnels paramédicaux conduisant à l'obtention d'un diplôme d'Etat font l'objet depuis 2009 avec la formation infirmière (cf. arrêté du 31 juillet 2009), d'une réforme de leurs dispositifs pédagogiques impactant notamment les modalités d'encadrement en stage. La réalisation de stages constituant pour les étudiants un élément primordial dans l'acquisition de compétences et la bonne appréhension de leur future posture de professionnel de santé, l'encadrement par des pairs est considéré comme essentiel.

**ETAPE 1 – Connaitre le groupe et ses représentations**

- Accueil des participants : présentation de l'intervenant et de ses éventuels liens d'intérêt ;  
Présentation du programme (objectifs, déroulement, modalités, ...) et des critères d'évaluation
- Bilan des connaissances avant la formation
- Présentation des stagiaires
  - Parcours / Expériences professionnelles - Ce que j'ai fait en tant que tuteur (expérience tuteur)
  - Employeur actuel / position dans l'institution - Ce qui existe dans mon institution ? (organisation outils...)
- Travail sur les représentations

**ETAPE 2 - Analyse de situations**

A partir des situations de Tutorat rapportées par les participants, identification de :

- Points positifs
- Points à améliorer
- Solutions individuelles (positionnement, approche pédagogique/ tutorale) ou collectives proposées pour répondre aux points à améliorer

JOUR 2 :

**ETAPE 3 – Les concepts et outils de l'accompagnement**

- Evolution du référentiel de formation suite à la réingénierie : finalité, contenu et modalités pratiques
- Approche conceptuelle autour des fondements du programme : l'alternance, la compétence, la professionnalisation, le raisonnement clinique, l'accompagnement, ...
- Les domaines de compétences à développer pour le tuteur :
  - Compétences sociales et relationnelles
  - Compétences pédagogiques
  - Compétences réflexives
  - Compétences organisationnelles
- Théories d'apprentissage et les différents paliers
- Les missions du tuteur au cœur du dispositif d'encadrement
- Les différents acteurs : leurs rôle et missions
- Les outils de l'accompagnement et de l'évaluation :
  - Evaluation des compétences des étudiants
  - Construction du projet de stage
  - Apport sur les situations professionnelles apprenantes
  - L'analyse des pratiques
  - Conduite d'entretien
  - Rédaction des différents rapports
  - Les outils de suivi

## JOUR 3 :

### ETAPE 4 – les situations apprenantes, l'évaluation et le positionnement du tuteur

#### A partir de scénario prédéfini

- Mise en situation d'analyse de pratiques étudiantes
- Débriefing sur le positionnement du tuteur
- Identification des critères des situations apprenantes

### ETAPE 5 – les axes d'amélioration

#### Echange et élaboration pour :

- Identification des facteurs favorisant et compromettant un tutorat efficace au sein de l'établissement
- Identification des outils à mettre en place au sein de l'établissement
- Définition d'axes d'amélioration individuels et collectifs

#### ➤ MÉTHODES PÉDAGOGIQUE ET IDENTIFICATION DES AXES DE TRAVAIL :

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Travail de recueil d'information et de documents
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Réponses aux questions clés

#### ➤ EVALUATIONS

- Feuilles d'émargement
- Grâce à une approche pédagogique dynamique, impliquant et interactive, les apprenants vont pouvoir être acteur dans leur formation. L'alternance de phase de démonstration, d'expérimentation et de manipulation vont permettre d'ancrer les compétences.
- Démarche participative sous forme d'échanges et d'apports théoriques
- Questionnaire d'évaluation des compétences de fin de formation sous forme de QCM
- Certificats de réalisation

#### ➤ PROFIL DE L'INTERVENANT

- Formateur cadre de santé intervenant en IFSI

#### ➤ MATÉRIEL :

- PC portable
- Ecran
- Powerpoint
- Paper Board

(Formation dans votre établissement possible si le nombre de stagiaires est suffisant)

TARIF DE LA FORMATION SUR DEVIS – DÉTAIL DANS LA CONVENTION DE FORMATION

### SAS MEDICALYS FORMATION

27 Route de Cannes – 06650 OPIO

Tél : 09.80.42.18.53

@ : [direction@medicalys-formation.fr](mailto:direction@medicalys-formation.fr)

SIRET : 902 283 340 000 13

APE : 8559 A

Numéro de Déclarant d'Activité de Formation Professionnelle :

93 06 09371 06

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Certification Qualiopi N°QUA-21060103

Elaboration du document	Validation du document
Didier LECLERC DCF.043 2022-1	Didier LECLERC – Président Validé le 01/02/2022